

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PLESLIN-TRIGAVOU, LE 24 AVRIL 2024

FRANCE SERVICES

LE DÉPARTEMENT ET LA PRÉFECTURE DES CÔTES D'ARMOR SIGNENT UNE CONVENTION POUR AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS

Ce mercredi 24 avril, la Préfecture et le Département ont signé une convention de partenariat « France Services » pour faciliter le parcours administratif ou social des personnes accompagnées et améliorer la prise en charge et le développement de réponses adaptées à leurs besoins. Cette signature s'est tenue à Pleslin-Trigavou, où l'espace France Services met des bureaux à disposition de la Maison du Département pour les permanences sociales ainsi que les consultations de médecins, sage-femmes et puéricultrices de la Protection Maternelle et Infantile.

« C'est en travaillant ensemble, dans un esprit d'entraide et de connaissance des missions des uns et des autres, que nous pourrions apporter à chaque Costarmoricaine et à chaque Costarmoricain un service public efficace, innovant et au plus proche de chez eux », explique **Jean-Marie Bénier**, 1^{er} vice-président du Département délégué aux ressources humaines et au dialogue social.

« Je me réjouis du partenariat que nous officialisons aujourd'hui entre l'État, la mairie de Pleslin-Trigavou et le Conseil départemental. Il vient renforcer l'offre de services existante pour répondre, de façon adaptée, aux préoccupations des usagers qui touchent des domaines très variés en termes de retraite, de délivrance de titres, de santé ou encore de social. Plus de 15 000 actes sont réalisés mensuellement. Les attentes des personnes qui se présentent dans les structures France Services sont parfois fortes face aux difficultés qu'elles peuvent rencontrer. Je salue l'ensemble des conseillers qui accompagnent, au quotidien, les costarmoricains dans les 31 espaces qui maillent le département. 95,2 % des personnes reçues sont satisfaites de leur passage », complète **Bernard Musset**, sous-préfet de Dinan.

« En tant que maire de Pleslin-Trigavou, je me réjouis à la fois de l'ouverture récente dans notre commune d'un espace France Services et de l'accueil au sein de celui-ci des permanences sociales et du service départemental de Protection Maternelle Infantile », affirme **Thierry Orveillon**, maire de Pleslin-Trigavou.

La convention, qui rappelle les missions respectives des Maisons du Département et des espaces France Services, vise à améliorer la qualité de réponse et d'orientation, faciliter le parcours des usagers et lutter contre le non-recours aux droits sociaux en développant l'interconnaissance, l'échange d'informations et la communication. L'espace France Services apportera également un soutien spécifique au déploiement de la plateforme « Insertion 22 » à destination des allocataires du rSa (mise à disposition de flyers, aide à la création d'une boîte mail et d'un compte sur la plateforme, réorientation vers un conseiller de la plateforme...).

FRANCE SERVICES

Lancé il y a quatre ans, le réseau France Services compte désormais 2 700 guichets déployés sur l'ensemble du territoire français. Créés pour renforcer la présence des services publics de proximité (à moins de 30 minutes de chaque usager), ces espaces regroupent sur leurs sites plusieurs administrations pour simplifier le quotidien des usagers. 31 espaces France Services sont situés en Côtes d'Armor. + d'infos sur www.france-services.gouv.fr.

INSERTION 22

La plateforme Insertion 22 est un site internet qui sera progressivement déployé par le Département des Côtes d'Armor. A destination des allocataires du rSa, il regroupe l'ensemble de l'offre d'insertion sociale et socio-professionnelle sur le territoire. Cette plateforme est également un outil de dialogue entre les allocataires et leurs référents insertion. Elle leur permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de découvrir les événements ayant lieu près de chez eux.

+ d'infos sur www.insertion22.fr.



CONTACTS PRESSE

Département des Côtes d'Armor - Chargée des relations presse

Marion Sevenier - marion.sevenier@cotesdarmor.fr - 02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83

Préfecture des Côtes-d'Armor - Cheffe du BRECI

Marine Tudal - marine.tudal@cotes-darmor.gouv.fr - 02 21 27 30 39 / 06 70 43 10 63